

# MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

## BULLETIN HISTORICO-PHILOLOGIQUE

DE

### L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

---

## Tome II.

1<sup>re</sup> LIVRAISON.

---

Avec trois planches lithographiées.



**St.-Pétersbourg.**

Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences.

**1852.**

---

Se vend chez M. *Eggers et Comp.*, libraires, Commissionnaires de l'Académie, Perspective de Nevsky, N<sup>o</sup> 12, et à Leipzig, chez M. *Léopold Voss.*

---

Prix: 53 Cop. arg. — 18 Ngr.

$\frac{16}{28}$  Avril 1852.

NOTE SUR LE YARLIGH D'ABOU-SAÏD-KHAN  
CONSERVÉ SUR LES MURS DE LA MOSQUÉE D'ANI.  
Par M. N. KHANYKOV.

AVERTISSEMENT.

La grande mosquée d'Ani, dont j'ai donné un dessin très exact, d'après M. Abich, dans la Planche XXIV de l'Atlas de mon Voyage archéologique, porte plusieurs inscriptions, sur la paroi bien conservée de la muraille, à droite de la partie éboulée. La première, en langue persane, est taillée en relief, en caractères neskhi, entourée d'une bordure et forme dix lignes: c'est à celle-ci qu'est consacrée la Note que l'on va lire. Notre savant correspondant y avait joint un petit dessin de la mosquée, parfaitement semblable à celui qui se voit dans mon Atlas, et la copie même de l'inscription, par M. Kästner, habile dessinateur; quant au dessin, j'ai cru inutile de le reproduire, puisqu'il ne servait qu'à indiquer à l'oeil la place exacte des inscriptions; et la copie n'étant qu'une réduction des lettres, sans autre intérêt paléographique, il a paru également peu nécessaire de la faire lithographier.

La seconde inscription, tracée sous la précédente, est celle en caractères coufiques, qui a déjà paru dans mon Voyage, 3e Rapp. Excursion à Ani, p. 138, gravée sur bois, d'après une copie exacte, de M. Khanykov. Des trois textes formant

la dernière inscription, l'un est persan, à gauche, sur trois lignes, et incomplet ; le second, à droite, sur deux lignes, est géorgien, en caractères khoutzouri ; le 3e, sous les deux précédents, est arménien, en une seule ligne : ces trois textes se voient également dans mon 3e Rapport, *loc. cit.* p. 139, suiv. La date fournie par l'inscription géorgienne, diffère de plusieurs années de celle que donne la contrepartie persane, restituée avec tant de sagacité par M. Khanykov ; en effet, d'un côté on lit l'année 635 de l'hégyre, = 1237,8 de J.-C., et de l'autre l'année pascalle géorgienne 450 = 1230 : la copie que je possédais alors ne permettait pas une autre explication. Mais déjà depuis longtemps j'ai reçu une autre copie, faite par M. Kästner, qui justifie entièrement la restitution de M. Khanykov et présente des chiffres complètement d'accord avec le nombre, en toutes lettres, du texte persan. Voici, pour plus de clarté, la forme même des signes renfermant la date géorgienne, d'après la nouvelle copie : la forme n'en est pas élégante, ni même, peut-être, tout-à-fait exacte, en tout cas ils sont reconnaissables.

Nouvelle copie.

+ ԳԻԱՔԻ

Ancienne copie.

+ ԿԻԱՔԻ

Ces signes doivent se lire ԳԻԱՔ ԹԻԻ i. e. ԳԻԱՔԻ թԻԻԻ շԻԻ ; et signifient : « En l'année pascalle 458 ; » un simple coup-d'oeil fera voir quelles sont les différences entre les deux copies. Quant au sens rectifié de l'inscription, désormais ce sera le suivant :

« En l'année pascale 458 (1238 de J. - C ), moi l'atabeg  
« Zakaria, j'ai confirmé ceci. »

En somme le résultat de cette rectification, ne nous donne qu'un fait nouveau, l'accord entre les dates musulmane et géorgienne; et encore, comme l'année 635 de l'hégyre a commencé le 23 août 1237, tandis que l'année pascale géorgienne 438 commençait très vraisemblablement au 1er septembre, il ressort de-là que la triple inscription dont il s'agit doit avoir été tracée vers la fin de l'année 1238.

B.

« Dans la relation de mon excursion à *Ani*, insérée par M. Brosset dans son *Voyage archéologique*. à la suite de son troisième Rapport (1re livr. p. 121—150), j'ai signalé l'existence d'une inscription du temps d'*Abou-Saïd-Khan* sur les murs de la grande mosquée d'*Ani*, et même j'en ai donné quelques fragments. Le mauvais état de la copie de cette inscription que je possédais alors ne me permettait pas d'en publier le texte en entier, ni la traduction exacte, et j'ai dû me borner à dire que c'était évidemment un *yarligh*, par lequel on assurait à tous les sujets d'*Abou-Saïd-Khan* aide et protection contre toutes sortes d'oppressions et contre la perception d'impôts illicites. Maintenant, ayant reçu de M. Kaestner une copie exacte de cette inscription, je suis à même de compléter les renseignements que j'en ai donnés *loco citato*.

« Cette inscription est tracée au haut du mur occidental de la grande mosquée d'*Ani*, au-dessous se trouve l'inscription coufique que j'ai publiée à la page 138 de la relation citée, enfin plus bas l'inscription trilingue publiée à la page 139. Je transcris comme il suit le texte de la première de ces inscriptions :

اللّٰه لطيف بعباده

ابو سعید بهادر خان

درین وقت که اوز تختگاه پادشاهی روی زمین

سلطان عالی علاء الدینا والذین خلد ملکه

برلیغ

که از مشرق تا مغرب جهانیان در سایه مرحمت و معدلت او زند حق تعالی حکم وفرمانش بزیادگی میرساناد  
ودیکر حکم با چنانست که خلایق تدفیر بفرمان کرد دیوان سعی فاهر اوست باهیچ افریده کم ویش نتواند کرد  
وغبیر از تغا ویاغ براسبتی چیز دیگر نستانند واز هیچ افریده بعلت قلان وتمادی غیره چیز نخواهند  
چنانکه پیشتر ازین برین شهرانی ودیکر ولایات کرجستان بسبب قلان وتمادی وحوالات ناوایب قصریّه زیادتی  
کرده بودند وزور رسانیده روی خرابی نموده ودر عایا متمرق کشته کذلاک ایات شهر ولایت بسبب قلان . . . لیتق ملک  
واسباب وخانمان خود را تمامت گذاشته فرفته همیکی با نوشتنم که حق تعالی سایه اعلی از سر . . .

« Et je la traduis ainsi :

« Dieu, qui embrasse dans son immensité <sup>1)</sup> ses esclaves !

Abou - Saïd - Béhador - Khan.

Dans ce temps, où (est) l'ornement <sup>2)</sup> de la capitale de la souveraineté de la surface terrestre le Sultan élevé, la grandeur du monde et de la religion ; que son règne soit éternel.

*Yarligh.*

(1e ligne) Comme depuis l'orient jusqu'à l'occident des mondes (tout) se trouve à l'ombre de sa clémence et de sa justice, que le Dieu tout-puissant exalte son pouvoir et ses commandements !

(2e ligne) Son autre ordre à nous est : les peuples qui se trouvent sous ses ordres ou se groupent autour du tribunal de son nom victorieux, ne peuvent faire ni peu ni beaucoup à aucun des êtres créés ; <sup>3)</sup>

---

1) Le mot لطيف veut dire à proprement parler « transparent, peu dense, raréfié ; » mais les théologiens orientaux lui donnent aussi le sens de « embrassant, comprenant, enfermant, contenant ; » car d'après leurs idées sur les quatre éléments cosmiques, ils se contiennent l'un l'autre, d'après les degrés de leur densité réciproque : ainsi l'eau embrasse la terre, l'une et l'autre sont entourées d'air, et enfin tous ces trois éléments sont saturés, pénétrés et embrassés par la chaleur. Ainsi

la fin du verset 15 de la XXXI Soureh du Qoran : انَّ اللهَ لَطِيفٌ

« خبير ne doit pas être traduit, comme le fait le traducteur persan du

Qoran, par : که خدامهر بانبيست اکام , mais bien plutôt, comme l'ont fait MM. Kazimirski et Uhlman : « car il est pénétrant et instruit de tout » (K.) « denn Gott durchschaut und kennt Alles » (U.), ou , ce qui selon moi serait encore plus exact, par : « car Dieu embrasse (comprend) tout et sait tout. »

2) Cette signification du mot اوز doit être ajoutée à celles de : ingenious, clever, dextrous, the right hand, » que lui assigne Richardson. Dict. Pers. Arab. and Engl. 1806. pag. 132. T. 1.

3) Cette locution, si commune à-présent dans la langue persane, n'y a été introduite, à ce qu'il me paraît, que par les auteurs de l'époque

- (3e ligne) ne peuvent percevoir aucun droit, en sus des *tam-gas* et des impôts de douane, ne peuvent exiger d'aucun être créé, aucune autre chose, sous forme de *Qalan* <sup>4)</sup> ou de pot-de-vin. <sup>5)</sup>
- (4e ligne) Comme jadis dans cette ville d'*Ani* et dans d'autres provinces du *Gourdjistan*, sous prétexte de *Qalan*, de pots-de-vin et d'autres perceptions illégales, on commettait de grandes violences,
- (5e ligne) et l'on opprimait beaucoup, elle commença à se ruiner, ses habitants se dispersèrent. De même les congrégations de la ville et de la province, à cause du *Qalan* et du . . *liq*, abandonnèrent

mongole; surtout elle était recherchée de Rachid-Eddin. Ainsi l'on trouve chez lui, dans différents endroits de son *Djami uttawarikh*: که هیچ افريده از مقام خود نقل و تحویل نکند هیچ افريده در چنان وقت بمن التفات نمیکرد aucun être créé ne m'avait témoigné de la bienveillance à une pareille époque; هیچ افريده باستقبال من نیامده بود aucun être créé ne vint à ma rencontre etc. Surtout cette locution était estimée par les *mīrzas* et les rédacteurs des pièces officielles, et cette coutume, qui est peu en usage maintenant, parmi les écrivains de fermans, s'est conservée jusqu'au temps des Seffévides: ainsi, dans une lettre patente donnée en 1014 de l'H. par Chah-Abbas, à l'évêque arménien du Qarabagh, nous lisons: وهیچ افريده یجماعت کشیشان ومتعلقان او تعرض نرمانند et aucun être créé ne doit opprimer la congrégation des prêtres et ses proches (c.-à-d. les proches de l'évêque).

4) Le mot *قلان* est traduit chez Meninski par: *Impositio, aut certa pecuniae solutio, quae in provincia Schirwan a subditis exigitur.*

5) La signification propre du mot *ثمادی* est: une petite quantité d'eau qu'il est facile d'épuiser; mais on trouve entre autres dans le *Qamous*: المثمود رجل سئل فافنى ما عنده عطاءً i. e. *Al masmoud*, l'homme qui annule son avoir par des dons aux solliciteurs.

6) Il est évident que ceci ne pouvait être suivi que des mots:

(6e ligne) leurs biens meubles et immeubles et leurs maisons, s'en-allèrent (d'ici) et m'écrivirent tous : que le Dieu tout-puissant (n'ôte) <sup>6</sup>) pas l'ombre élevée, de dessus nos têtes . . . !»

Cette inscription, tout inachevée qu'elle est, confirme positivement l'assertion que j'ai émise comme une conjecture, page 146 de mon excursion à *Ani*, que la chute finale de cette ville ne doit nullement être attribuée au tremblement de terre qui eut lieu en 1319, mais bien aux persécutions de ses habitants par les Persans et au peu de sécurité que présentaient les extrémités de l'empire des Mongols vers la fin de la dynastie Houlagouide. Le témoignage du *yarligh* est irrécusable ; bien loin de mentionner le tremblement de terre comme une cause de la dispersion des habitants, il énumère une à une toutes les vexations qui les ont forcés à s'expatrier, et il ne me reste qu'à prouver que ce *yarligh* ne peut être antérieur à l'année du fameux tremblement de terre.

« J'observerai pour cela que le nom d'Abou-Saïd est suivi dans ce document du titre de *Béhadour* ; or j'ai déjà eu l'occasion d'établir, dans le *Kavkaz* No. 27, 1851, par un passage du *Tarikhi Guzideh*, qu'Abou-Saïd ne prit ce titre qu'au mois de *Rebbi el-Akhir* de l'année 719 de l'H., qui correspond à la fin de mai et au commencement de juin de l'an 1319, l'ayant mérité alors par sa bravoure dans un combat livré par lui, près de *Soultanieh*, aux troupes de *Qourmouchi* et à celles des alliés de cet émir insurgé, les chefs du *Diarbekr*. *Hamdoulah Qazvini* dit expressément : *ازان وقت باز منشورات*

*یواج جهانیان در ممالک محروس بدین توقيع مزین است*  
c. à d. « Depuis ce temps les patentes indispensables aux humains (i. e. officielles), dans toute l'étendue du royaume bien

---

*ما کم نکنند*, et la transcription du *yarligh* sur le mur s'est arrêtée là, faute de place, mais au fond on y a reproduit tout ce qui pouvait intéresser les habitants d'*Ani*.



gardé, sont ornées de ce titre.» Or il est peu probable qu'Ani soit juste la première ville à laquelle Abou-Saïd ait songé à donner un firman avec son nouveau titre, et il est beaucoup plus probable d'admettre que ce *yarligh* est postérieur à l'an 1319.»

N. K h a n y k o v.

Tiflis le 7 (19) Mars 1852.

